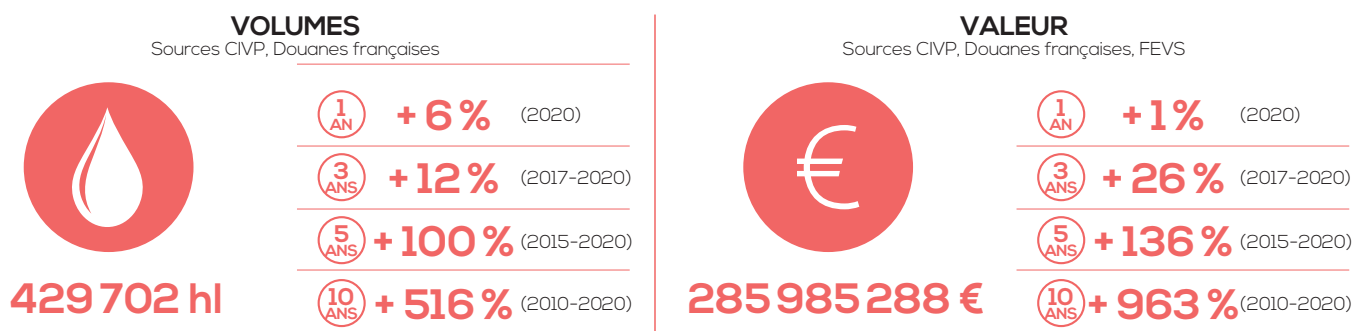


## MARCHÉS

# En 2020, les Vins de Provence rosés ont poursuivi leur croissance à l'export

En dépit d'une année marquée par la crise sanitaire et les tensions géopolitiques, les Vins de Provence rosés ont fait mieux que résister à l'export avec une progression en 2020 de 6 % en volume et de 1 % en valeur. L'accélération des sorties de chai sur l'été et sur la fin d'année a permis de rattraper le retard causé par les restrictions du printemps. Pour ce qui est des différents marchés, la croissance dans les grands marchés européens, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique notamment, a très largement compensé le repli du marché américain, lequel conserve toutefois sa place de première destination à l'export.



### L'EXPORT, UNE PART DE MARCHÉ GRANDISSANTE



L'export est depuis 2018 le premier circuit des Vins de Provence rosés. En 2020, son poids a été renforcé mais l'évolution est à nuancer compte tenu de la fermeture du CHR une partie de l'année, un événement qui a eu bien sûr un impact sur la répartition des parts de marché.

Sources CIVP, Chiffres 2020

### LA PROVENCE, LA PLUS FORTE CROISSANCE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

Avec une hausse de près de 6 % en volume de leurs exportations en 2020, la Provence est à contre-courant du vignoble français qui enregistre un recul global de l'ordre de 5 %. La Provence se classe même à la première place parmi les vignobles en croissance, devant la Bourgogne (+1,4 %) et le Val de Loire (+1 %). En valeur, le vignoble provençal est même le seul à afficher des résultats en progression.  
Source FEVS

#### CONTACTS PRESSE : CLAIR DE LUNE

Raphaëlle Amaudric & Anouck Duchosal  
anouck.duchosal@clairdelune.fr  
+33 (0)4 81 13 15 23 - www.clairdelune.fr

#### CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE





Jennifer Penna & Cédric Skrzypczak  
jpenna@provencewines.com - czak@provencewines.com  
+33 (0)4 94 99 50 13 - www.vinsdeprovence.com

## UN REBOND SUR L'ENSEMBLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

Après plusieurs mois de baisse entre février et mai liés au choc du premier confinement, les exportations de Vins de Provence rosés sont reparties à la hausse dès le mois de juin, avec des sorties de chai en progression de 46 % par rapport à juin 2019. Tous les mois qui ont suivi affichent des chiffres en progression, le record étant pour le mois de décembre avec une croissance de 75 % par rapport à décembre 2019. Le début d'année 2021 est encourageant, avec une progression de 5 % en volume sur la période janvier-février par rapport à 2020.

Sources CIVP, Douanes françaises

## MARCHÉS EUROPÉENS : TOP 5 DES PLUS BELLES PROGRESSIONS (PARMI LES PAYS DU TOP 20)

 RANG	 PAYS	 VOLUME	 VALEUR
2	ROYAUME-UNI	+ 51 %	+ 51 %
3	PAYS-BAS	+ 45 %	+ 50 %
4	ALLEMAGNE	+ 15 %	+ 20 %
5	BELGIQUE	+ 8 %	+ 12 %
9	SUISSE	+ 8 %	+ 11 %

Les marchés européens ont gagné plus de 44 000 hectolitres en volume en 2020, se positionnant ainsi en véritable levier de croissance pour les Vins de Provence rosés. Premier marché à l'export, les États-Unis ont enregistré un recul de 10 500 hectolitres en 2020 (- 6 %). Les résultats 2020 témoignent par ailleurs du potentiel de différents marchés extra-européens, dont plusieurs sont en forte hausse, notamment Hong-Kong ou Israël.

Le numéro qui précède le pays indique sa position dans le classement des marchés des Vins de Provence rosés (en volume).

27 MAI 2021

### PROVENCE ICONIC PANEL : UNE VISIO-CONFÉRENCE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS ET CONSOMMATEURS AVERTIS AMÉRICAINS

Organisée en partenariat avec le magazine vin majeur aux États-Unis Wine Enthusiast, cette visio-conférence permettra de sensibiliser directement 400 Américains : professionnels du marché (importateurs, distributeurs et sommeliers) et consommateurs. Le panel d'experts sera constitué par des représentants du CIVP et du vignoble provençal ainsi que des spécialistes du marché américain.

## LES VINS DE PROVENCE, LE GRAND VIGNOBLE DES VINS ROSÉS

Le vignoble des Vins de Provence, le plus ancien de France, s'étend entre Méditerranée et Alpes sur près de 200 kilomètres de long à travers les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Il est constitué de trois appellations d'origine contrôlée : l'AOC Côtes de Provence, l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOC Coteaux Varois en Provence. Spécialité historique du vignoble, le vin rosé, qui représente 91 % d'une production qui s'est élevée à 166 millions de cols en 2020, est intimement lié à l'identité de la Provence, dont il partage les mêmes valeurs d'authenticité, de sensorialité et d'audace. Aujourd'hui, 38 % des rosés AOC français et 4,2 % des rosés du monde sont produits en Provence et le style qui leur tient de signature – un vin au rose pâle, sec et très aromatique – tient lieu de référence.

[www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)

#### CONTACTS PRESSE : CLAIR DE LUNE

Raphaëlle Amaudric & Anouck Duchosal  
anouck.duchosal@clairdelune.fr  
+33 (0)4 81 13 15 23 – [www.clairdelune.fr](http://www.clairdelune.fr)

#### CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE

Jennifer Penna & Cédric Skrzypczak  
jpenna@provencewines.com – czak@provencewines.com  
+33 (0)4 94 99 50 13 – [www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)